



## NOTRE COLLABORATION

- Le client bénéficie, à travers C&I – Territoires, **d'une équipe dédiée à la mission** renforcée le cas échéant par des attachés de presse ou assistants relations publiques du cabinet pour la mise en œuvre d'éventuelles actions de communication (colloque, table ronde...).
- **Les documents écrits** sont toujours validés par le client.
- **La confidentialité** de la teneur stratégique des missions de C&I - Territoires est garantie, de même que les informations transmises.
- Les prestations sont facturées **au temps passé** ou sur **une base forfaitaire** mensuelle ; des rapports d'activité sont communiqués au client chaque mois.

Le pôle C&I – Territoires est piloté par Gaëtan de Royer consultant chez C&I depuis 2003.

## CONTACT

Références disponibles sur [www.cominst.com](http://www.cominst.com)

**Gaëtan de ROYER** - [g.deroyer@cominst.com](mailto:g.deroyer@cominst.com)

C&I - TERRITOIRES  
32, rue Notre-Dame-des-Victoires,  
75002 Paris  
Tel.: 01 47 42 53 00



## POUR ÊTRE ENTENDU DANS LE DÉBAT PUBLIC

Fondé en 1983, **Communication & Institutions (C&I)** est un pionnier, en France, du conseil en lobbying et en affaires publiques.

Le pôle **C&I – Territoires** conseille les acteurs du développement local : *entreprises, clusters et pôles de compétitivité, organismes consulaires, collectivités, agences de développement, porteurs de grands projets...*

**C&I – Territoires** facilite leur intégration aux circuits de la décision, localement, à Paris et à Bruxelles.



UN LEVIER DE SUCCÈS

DANS UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

EN PLEIN BOULEVERSEMENT

L'offre de C&I - Territoires répond à deux évolutions institutionnelles profondes :

- **la montée en puissance de l'institution régionale**, qui orchestre le développement économique local,
- **la raréfaction historique des ressources publiques**, facteur d'une concurrence accrue entre les candidats aux aides européennes, étatiques ou régionales.

C&I - Territoires accompagne ses clients pour qu'ils soient entendus dans un environnement politique et médiatique complexe, marqué par **la profusion de l'information et l'interaction de nombreuses parties prenantes** : pouvoirs publics, médias, ONG, consommateurs, experts...

UN PARTENAIRE SOLIDE ET RECONNU,

À LA MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

C&I – Territoires s'appuie sur :

- **une présence en région relayée par son siège à Paris** et, si besoin, par le réseau international du groupe OMNICO Inc. auquel il est adossé ; cette organisation optimale permet de diffuser les messages à chacun des échelons concernés ;
- **une méthode de lobbying éprouvée par le cabinet depuis 30 ans**, fondée sur l'expertise, la qualité de l'argumentaire et le travail de dossier plutôt que le seul réseau.

Membre fondateur de l'Association Française des Conseils en Lobbying (AFCL), C&I adhère à la Charte de déontologie qui encadre les pratiques, gage de **transparence** et de **confiance** auprès des pouvoirs publics.



DES SERVICES ADAPTÉS  
AUX AFFAIRES PUBLIQUES LOCALES

### DÉFENSE DES ACTEURS ET DES PROJETS LOCAUX AUPRÈS DE POUVOIRS PUBLICS LOCAUX, NATIONAUX ET EUROPÉENS :

- Vos messages et leurs enjeux sont-ils clairement exprimés, vos revendications paraissent-elles légitimes et raisonnables ?
- Décideurs, relais, alliés, vos contacts sont-ils les bons ?
- Avez-vous pensé à agir auprès des ministères pour compléter vos démarches auprès des administrations déconcentrées et décentralisées ?
- Vos outils sont-ils adaptés à chacun des échelons publics sollicités, de la Région à la Commission européenne ?

### ETUDES, INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS :

- Avez-vous anticipé les potentiels obstacles politiques locaux à votre projet ?
- Avez-vous une vision claire de l'environnement associatif et politique du territoire sur lequel vous investissez ?
- Comprenez-vous bien les attentes des décideurs et prescripteurs dans le cadre d'un appel d'offre pour un projet d'aménagement ?

### COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE :

- Comment communiquer, dans la durée, auprès des pouvoirs publics ?
- Savez-vous valoriser votre savoir-faire auprès d'eux en organisant des visites de site ?
- Est-il opportun d'organiser un débat, une consultation ou une concertation avec les parties-prenantes locales sur votre dossier ?
- Comment gérer votre communication de crise ?